

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le 4 décembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, Jean-François BOCQUET, François FOSSOUX, Marie-Hélène BOURNAY, Myriam NANA, Jean-François BOCQUET, François ESCARAVAJAL.

Secrétaire de séance : Christophe GUITTON.

En raison de la présence de jeunes enfants de la commune, venus entendre le Conseil Municipal, sur leur projet, le maire demande aux conseillers présents de modifier l'ordre chronologique des divers points de la réunion. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1- PROJET DE CREATION D'UN CLUB DE FOOT POUR LES JUNIORS

Le 21 novembre, le maire a reçu un courrier d'enfants de Nonglard (filles et garçons de CM1 et CM2), souhaitant que la commune mette à leur disposition un terrain réservé au foot avec des vestiaires, du matériel et de les aider à créer un club. Ils soulignaient dans leur courrier que l'Agorespace était souvent occupé par des jeunes adultes et que des débris et canettes traînaient sur le terrain.

Le maire relève le problème récurrent des incivilités de quelques jeunes, dont certains de communes environnantes, qui s'approprient un espace municipal public et ne le respectent pas.

Pour aider les jeunes amateurs de foot, la constitution d'une commission pilote est approuvée avec la participation du maire, des 3 adjoints, de Mylène Bournay. Un enfant et un adulte concernés seront associés au travail de cette commission.

Plusieurs propositions seront étudiées :

- créer un règlement municipal de gestion de l'Agorespace
- consulter le commercial de la société Agorespace qui a proposé son aide pour organiser des rencontres interclubs.
- créer le lien avec d'autres communes qui possèdent un espace similaire pour les renseignements utiles au projet.

Un courrier sera envoyé aux enfants pour leur présenter les démarches et propositions du Conseil Municipal.

1- LECTURE ET APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 30 OCTOBRE 2008

Le P.V. a été approuvé à l'unanimité.

2- DELIBERATIONS

Le maire présente 5 délibérations :

- a) Une délibération concernant les subventions qui annule et remplace la précédente en raison d'une erreur d'écriture
- b) 2 délibérations pour des subventions complémentaires arrivées après le mois d'octobre et qui seront payées sur le budget principal et le budget du CCAS
- c) une délibération pour une décision modificative du budget sur le chapitre des frais de personnel, en raison de l'embauche de Mesdames Denise MOREL et Candida DIAS
- d) Une délibération de soutien à la candidature d'Annecy aux J.O. 2018

Ces 5 délibérations sont votées à l'unanimité.

Concernant le CCAS, Myriam NANA précise que les habitants de Nonglard ne peuvent bénéficier de l'épicerie sociale de Meythet, faute de cotisations versées par la commune au Pôle Médico Sociale.

Jean-François BOCQUET explique que Nonglard n'est pas rattachée au pôle de Meythet mais il se renseignera pour l'accès au service de l'épicerie sociale.

3 – ARRETE

Un nouvel arrêté sera pris, au début du mois de janvier 2009 pour prolonger d'un an le contrat de travail de M. Bernard DYE. Ce dernier devrait en principe être à la retraite à fin 2009.

4 – COMMISSION ELECTORALE

Cette commission sera formée de 2 titulaires et de 2 suppléants, représentant la Préfecture et le Tribunal de Grande Instance. Les noms ont été soumis pour acceptation aux institutions concernées et sont en attente de confirmation. Olivier VORMS représentera le maire dans cette commission de travail.

Concernant les inscriptions de fin d'année sur les listes électorales, une permanence aura lieu en mairie le mercredi 31 décembre de 10h00 à 12h00. Mylène BOURNAY, Eric LABAZ, Olivier VORMS et Jean-François BOCQUET sont volontaires pour être présents lors de cette permanence.

5 - **ORGANISATION SERVICE ACCUEIL ECOLE PUBLIQUE** :

Depuis le 1^{er} septembre 2008, obligation est faite par l'Etat aux communes, en cas de grève des enseignants, d'organiser un service d'accueil des enfants scolarisés. Ce service sera assuré sur la base du volontariat.

Une liste de volontaires, principalement des élus, a été constituée lors de la séance de Conseil Municipal du 4 décembre, mais nous souhaiterions l'étoffer pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de participer à ce service rendu aux parents, et pour que chaque volontaire n'ait qu'une demi-journée de garde d'enfants à assurer dans les locaux de l'école.

Nous invitons donc toutes les personnes souhaitant proposer leurs services, en particulier les parents, à se faire connaître au secrétariat de la mairie qui leur expliquera les modalités de l'accueil des enfants.

6 – **COMMISSIONS TRAVAUX/VOIRIE**

Monsieur Jean-François Bocquet donne les informations suivantes :

Travaux réalisés : renforcement des grillages des préaux de l'école, derniers travaux de mise en conformité de la salle de garderie, étanchéité du toit de l'ancienne mairie.

Travaux à réaliser : repeindre les bardages autour de la mairie, sécurisation de la porte d'entrée de la mairie, curage des fossés (longueur totale 1800 mètres), élagage des chemins communaux (attente de devis), plaques pour les maisons et immeubles nouveaux.

Il est décidé d'effectuer le déneigement des routes comme par le passé cet hiver, mais la commission étudiera d'autres possibilités au cours de l'année prochaine.

La route de Sillingy (« sous la montagne ») est dégradée. Il est trop tard pour effectuer des travaux de réfection cet hiver, mais la commission attend des devis pour envisager des travaux par tranches à compter de l'année prochaine. Les trous sur les bas-côtés seront rebouchés très rapidement.

Suite à la demande des jeunes pour des modules complémentaires sur le skate park, un devis a été reçu. Un devis revu à la baisse est en attente d'examen par la commission.

De nouvelles places de stationnement seront construites derrière l'école, et d'autres le seront sur une partie du champ derrière la salle des fêtes, sur les parcelles acquises au cours de l'année par la commune. Ces réalisations sont prévues pour l'année 2009.

Les concessions du cimetière ont été recensées, ainsi que le nom des personnes inhumées afin d'intégrer ces informations sous un logiciel spécifique de gestion administrative du cimetière

7 - **COMMISSION URBANISME**

Monsieur Christophe GUITTON précise que 2 CU ont été traités (en attente du retour de la DDE) :

- 1 concernant la vente de terrains des Hospices Publics
- 1 sur un échange de terrain entre les Hospices Publics et un particulier.

Concernant l'achat de terrains aux Hospices par la commune, les négociations sont toujours en cours en raison de la proposition du prix d'achat qui ne correspond pas au tarif réel (valeur des terrains concernés).

Les deux immeubles de la "Résidence du Château" sont presque terminés. La remise des clés est prévue mi-décembre. Il a été signalé que le niveau de terrassement n'est pas conforme (courbes, hauteur) à ce qui figure dans le permis de construire, avec pour conséquence, l'encaissement du rez-de-chaussée de l'immeuble A. La commission urbanisme prendra des réserves à cet effet lors de la déclaration d'achèvement des travaux.

8 – **COMMISSION VIE LOCALE**

Monsieur Olivier Vorms donne les informations suivantes :

La manifestation Téléthon organisée par le CAN le week-end dernier a remporté un vif succès, comme chaque année, avec une participation importante des habitants de la commune. L'association a réalisé à

cette occasion un bénéfice de 2660€ qui sera versé intégralement à l'AFM (Association Française de Myopathie).

L'association ADMR de Lovagny-Nonglard va fusionner avec l'association ADMR des Petites Ussets, basée à Sillingy, qui dessert les autres communes de la CCFU. Une résolution à cet effet a été votée à l'unanimité des membres lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 2 décembre. L'association en tant que telle cessera son activité le 31 décembre. La nouvelle association, appelée ADMR Petites Ussets et Fier, commencera son activité dès le 1^{er} janvier. Elle reprendra à son compte les contrats de travail du personnel et les personnes aidées de Lovagny-Nonglard.

Au niveau de la CCFU, la constitution d'une commission pour mettre en place la création d'un CIAS (CCAS intercommunal reprenant certaines des compétences des CCAS communaux) n'est toujours pas faite. Il est demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission intercommunale « Habitat et aide à la personne ».

9 – INFORMATIONS DIVERSES :

Un courrier concernant une demande de stationnement devant l'école, une fois par mois, sera étudiée par la commission Vie Locale. Il s'agit d'une activité itinérante de dépôt-vente de vêtements d'enfants sous l'appellation "Troc de Joss". La commission étudiera les statuts de ce commerce et la réglementation officielle pour ce type de commerce.

Une deuxième pétition d'habitants, concernant des travaux de voirie, a été envoyée en mairie. Rendez-vous a été pris avec le maire pour régler ce problème.

Le maire propose de planifier en début d'année 2009, une première réunion publique à thème comme il s'était engagé à le faire auprès des habitants de la commune.

Un premier thème concernant l'implantation d'une antenne relais par le distributeur de téléphonie ORANGE sera proposé car des rumeurs et courrier font état d'éventuels problèmes de santé pour les habitants, suite à d'installation de ce relais. Le maire propose de se renseigner auprès de professionnels compétents en cas éventuels risques et d'en débattre lors de cette réunion publique.

Des déplacements et disparitions d'objets sur les tombes du cimetière ont été signalés. Pour éviter la recrudescence de ces actes et le respect de ce lieu, le Conseil Municipal réfléchira à la mise en place d'un panneau à l'entrée du cimetière.

En raison des objections d'habitants sur l'autorisation donnée par la commune au passage de Quads, pour la manifestation du Téléthon, le maire s'engage à être présent sur leur lieu de passage afin de faire respecter l'arrêté pris par la mairie de Sillingy pour les chemins empruntés sur la commune de Nonglard.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de changer, dès janvier 2009, le jour du Conseil Municipal. Celui-ci aura lieu le dernier lundi de chaque mois en remplacement du jeudi.

Le jour des séances de travail des diverses commissions ne change pas (un jeudi du mois pour chacune).

Un calendrier des différentes réunions (mairie et CCFU) sera préparé et diffusé aux élus pour l'année 2009.

Fin de séance à 23h00

Affiché le 10 novembre 2008

PERMANENCE DU 31/12 2008

Pour vous inscrire sur les listes électorales avant la fin de l'année, une permanence aura lieu en mairie le 31 décembre 2008, de 10h00 à 12h00.

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du maire aux habitants de Nonglard aura lieu le dimanche 4 janvier à 11h00 à la salle des Fêtes de Nonglard.